

OUTILS PERMETTANT D'ÉVALUER L'OPTIMISATION DES RESSOURCES DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

INTRODUCTION

En Afrique subsaharienne, 80 pour cent de la population sont tributaires de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance, alors que la productivité agricole reste à des niveaux très faibles. L'agriculture est indispensable pour parvenir à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique globale. Pendant de nombreuses années, la productivité agricole en Afrique subsaharienne a pris du retard par rapport à celle d'autres régions comme l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique. Afin d'accroître les niveaux de productivité dans l'agriculture, les gouvernements africains ont adopté différentes stratégies qui ont permis aux économies d'obtenir de meilleurs résultats. La production accrue de coton au Burkina Faso, qui a été un facteur important du doublement du PIB réel par habitant entre 1995 et 2006, illustre bien cette démarche (Kaminski, 2011).

Les gouvernements doivent utiliser leurs maigres ressources pour diverses priorités d'importance égale. Le secteur de l'agriculture ne diffère en rien : un budget limité devra établir des priorités par rapport à un certain nombre de matières premières, d'intrants et de sous-programmes. Grâce à une meilleure compréhension des rendements relatifs des divers investissements, les politiques agricoles peuvent cibler les ressources vers des activités qui produisent une bonne optimisation de ces dernières. Par conséquent, il est essentiel, pour les gouvernements d'affecter leurs budgets avec efficacité et efficience aux projets agricoles qui offrent la meilleure rentabilité, qui, à leur tour, contribueront à stimuler la croissance et à réduire la pauvreté.

Ce document examine l'importance des techniques et des outils permettant d'évaluer l'impact. Il explique également comment ces outils peuvent être appliqués et institutionnalisés dans le secteur public.

POURQUOI ÉVALUER LES PROJETS AGRICOLES ?

Le programme du Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA) est un exemple qui illustre bien l'importance du pourquoi et du comment des évaluations d'impact en matière d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Le riz NERICA¹ a été introduit pour la première fois en 1996 en Côte d'Ivoire, puis s'est répandu rapidement à travers de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. En 2006, 200 000 hectares de terres étaient consacrés aux variétés NERICA dans toute l'Afrique subsaharienne. Diverses évaluations d'impact ont été réalisées depuis l'introduction du programme, et l'effet de l'adoption de ces nouvelles variétés de riz sur la pauvreté, la richesse des ménages, la productivité et la croissance économique, a été documenté. Kijima, Sserunkuuma et Otsuka (2006) ont étudié l'impact de l'adoption du riz NERICA sur les rendements moyens en Ouganda et ont constaté que le rendement moyen du riz NERICA était deux fois supérieur au rendement moyen du riz en Afrique. Kijima, Otsuka et Sserunkuuma (2008) montrent que le riz NERICA a augmenté le revenu par habitant de 20 dollars et a diminué le taux de pauvreté de 5 points de pourcentage. Le succès de ce programme a été dû en partie aux efforts considérables déployés pour évaluer son impact. Le succès du projet de diffusion du riz NERICA au Mali par exemple a conduit à l'adoption de cette nouvelle technologie au Bénin. Entre temps, le programme a été repensé et réévalué afin d'obtenir le meilleur résultat possible.

Il existe une tendance croissante au niveau mondial à recourir à l'élaboration de politiques fondées sur des preuves.

Les décideurs ne s'intéressent pas uniquement au contrôle des intrants et des activités des programmes, mais aussi au fait de déterminer si les programmes ont atteint leurs objectifs fixés. L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes repose sur l'évaluation et le suivi. Le suivi est un processus continu selon lequel les intrants, les activités et les extrants sont suivis de manière quotidienne. L'évaluation, quant à elle, est un examen périodique d'un programme planifié, en cours ou terminé.

¹ Variétés de riz hybride développées par le centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) afin d'améliorer le rendement du riz africain.

Pourquoi évaluer l'impact des projets de développement ?

De nombreux gouvernements, institutions et chefs de projet sont peu disposés à effectuer des évaluations d'impact parce qu'elles sont censées être coûteuses, chronophages et techniquement complexes, et parce que les résultats peuvent s'avérer politiquement sensibles, en particulier si ces évaluations sont négatives. Beaucoup d'évaluations ont également été critiquées parce que les résultats arrivent trop tard, ne répondent pas aux bonnes questions ou ne sont pas effectués avec suffisamment de rigueur analytique. Une autre contrainte fréquente est la disponibilité limitée et la qualité médiocre des données. Pourtant, avec, une planification précoce et appropriée, le soutien des décideurs et un investissement relativement faible (par rapport au coût du projet global), une évaluation rigoureuse peut s'avérer un outil très solide pour apprécier la pertinence et l'efficacité des programmes. Évaluer l'impact est particulièrement critique dans les pays en développement, car les ressources y sont rares et chaque dollar dépensé devrait viser à maximiser son impact sur la réduction de la pauvreté. Grâce à de bonnes informations, des programmes mal conçus, ne bénéficiant pas aux personnes qu'ils avaient ciblées ou s'avérant inutiles, peuvent être repensés, améliorés ou éliminés si cela est jugé nécessaire. Les connaissances acquises dans le cadre d'études d'évaluation d'impact, contribueront également de façon essentielle à la conception appropriée des futurs programmes et projets.

Source : Baker (2000)

Comprendre l'impact et les avantages d'un programme permet aux décideurs d'arrêter de meilleures décisions quant à l'affectation des fonds. Les décideurs peuvent alors prendre des mesures pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la qualité d'un programme à différents stades du processus de mise en œuvre. L'impact estimé du programme sera utilisé pour calculer son bénéfice escompté et apportera de précieuses contributions à une analyse coûts-avantages. Adopter de telles pratiques dans tout le secteur public conduira à une amélioration de l'élaboration des politiques et de la prestation des services.

VUE D'ENSEMBLE DES MÉTHODES D'ÉVALUATION D'IMPACT

Les techniques d'évaluation d'impact sont divisées en groupes selon le type de données qui sont utilisées, le moment de l'évaluation et la façon dont la participation est affectée. Les études dans les ouvrages consacrés à ce sujet sont qualitatives ou quantitatives, *ex post* ou *ex ante* et, expérimentales ou non expérimentales.

Les évaluations d'impact qualitatives étudient d'un peu plus près les mécanismes d'impact. Elles sont généralement plus utiles pour comprendre les mécanismes sous-jacents à travers lesquels un programme a réussi ou non à atteindre le résultat escompté. Les études quantitatives requièrent des méthodes moins contextuelles et appliquent des analyses statistiques et économétriques rigoureuses ; de telles données et analyses, à leur tour, fournissent aux chercheurs des conclusions qui sont considérées comme relativement fiables.

Toutefois, les ouvrages consacrés à ce sujet tendent de plus en plus à combiner les méthodes qualitatives et quantitatives.

Les évaluations *ex post* (par ex., les essais contrôlés randomisés, la méthode des doubles différences, l'appariement, la régression avec discontinuité et l'estimation par variable instrumentale) examinent rétrospectivement l'impact des programmes qui ont déjà été mis en œuvre. Les évaluations *ex ante* (par ex., les modèles économiques structurels et les techniques de simulation), en revanche, sont effectuées avant que le programme n'existe ou qu'il n'ait changé d'une certaine façon ; en d'autres termes, de telles évaluations visent à fournir des prévisions de l'impact potentiel d'un programme qui n'a pas encore été mis en œuvre ou d'autres applications d'un programme existant.

Plusieurs facteurs déterminent le choix de la technique à utiliser. La technique est sélectionnée en fonction de la question qui est posée par l'évaluateur, du moment de l'évaluation, de la conception à proprement parler du programme et de la disponibilité des données. Étant donné la prépondérance des techniques d'évaluation *ex post* dans les évaluations d'impact, du fait de leur rigueur technique, trois des outils les plus couramment utilisés sont présentés ci-dessous avec des exemples illustratifs.

Essais contrôlés randomisés (ECR)

Les ECR sont des expériences conçues spécifiquement pour mesurer l'impact d'un certain programme. Un ECR nécessite une assignation aléatoire des unités d'observation (par exemple les agriculteurs) à des groupes de traitement ou de contrôle. Les groupes de traitement (également appelés participants) sont ceux qui reçoivent l'intervention (par ex., une subvention). Les groupes de contrôle ont des caractéristiques semblables à celles du groupe de traitement, sauf qu'ils ne reçoivent pas l'intervention. Puisque l'allocation du traitement est aléatoire, il n'y a pas de raison pour que les groupes soient différents les uns des autres sur le plan des caractéristiques observables et non observables. En ce sens, les ECR sont considérés comme la norme de référence en matière d'évaluation : ils procurent une bonne estimation du contrefactuel² et éliminent tout biais dû à un problème de

² L'état du monde en l'absence de l'intervention. Pour la plupart des évaluations d'impact le contrefactuel est la valeur du résultat pour le groupe de traitement en l'absence de l'intervention. Toutefois, les études devront aussi faire attention aux résultats inattendus, y compris les effets sur les non-bénéficiaires.

sélection.³ Si l'ECR est parvenu à établir des groupes de contrôle et de traitement adéquats, il ne doit pas y avoir de différences importantes sur le plan statistique de ces caractéristiques observables entre les groupes de contrôle et de traitement. Si c'est le cas, toute différence émergeant au niveau de la variable de résultat entre les groupes de contrôle et de traitement après la mise en œuvre du programme procurera une estimation non biaisée de l'impact du programme. On peut trouver un exemple de cet outil dans Duflo, Kremer et Robinson (2008) qui examinent si l'utilisation d'engrais accroît les profits et si c'est le cas, dans quelles conditions les bénéficiaires tirés de l'utilisation d'engrais sont maximisés. Une série d'essais en conditions réelles ont été conduits dans un district assez pauvre à l'ouest du Kenya. Des agriculteurs ont été aléatoirement choisis et se sont vus attribués des parcelles. Une parcelle a été sélectionnée aléatoirement pour recevoir des engrais particuliers, tandis qu'une autre a reçu tous les produits recommandés par le ministère de l'Agriculture. Une troisième parcelle a servi de groupe de contrôle. Lors de la mise en œuvre de l'intervention, les agriculteurs ont été assistés de différentes manières, concernant la façon dont ils devront utiliser les engrais et les nouvelles semences hybrides. Duflo et coll. (2008) ont conclu que même si l'utilisation d'engrais peut s'avérer très profitable, les possibilités d'apprentissage sont vastes, et pour que ces profits soient réalisés les petits exploitants agricoles (qui sont aussi inexpérimentés) doivent être assistés de différentes manières. Cette étude qui fournit un bon exemple d'ECR avec plus d'un groupe de traitement, ne repose pas sur une intervention ponctuelle mais sur une série d'interventions sur une longue période de temps. Cela a permis aux chercheurs de répondre à de nombreuses questions à la fois et aussi de comprendre la raison pour laquelle certains agriculteurs bénéficient plus ou moins que les autres de l'utilisation d'engrais. Ce qu'il faut retenir c'est que l'utilisation d'engrais doit être complétée par un appui technique, et la manière dont l'expérience a été conçue a permis aux chercheurs de parvenir à cette conclusion.

Méthode des doubles différences (MDD)

La MDD est une technique d'évaluation populaire appliquée aux données d'observation. C'est une méthode d'évaluation quantitative non-expérimentale qui combine de manière innovante les techniques de comparaison « avant-après » et « participant-non-participant ». L'idée est la suivante : si nous disposons de données sur les groupes de contrôle et de traitement pour les périodes précédant et suivant la mise en œuvre, nous pouvons nous servir des doubles différences pour parvenir à une estimation non biaisée de l'impact du programme. Premièrement, nous discernons la différence entre les groupes de contrôle et de traitement avant la mise en œuvre du programme. Deuxièmement, nous discernons la différence entre ces mêmes groupes après la mise en œuvre du programme. Pour finir, la différence entre les deux différences, nous donne une estimation de l'impact du programme.

³ Les biais de sélection introduits dans une étude par la sélection de personnes de différents types dans les groupes de traitement et de comparaison. De ce fait, les différences de résultats peuvent être expliquées par les différences préexistantes entre les groupes plutôt que par le traitement lui-même.

L'hypothèse sous-jacente ici est que la différence entre les groupes témoins et traités serait restée la même si le programme n'avait pas été mis en œuvre. Tout changement de la différence entre les groupes de contrôle et de traitement de la période avant intervention à celle après intervention est dû à la mise en œuvre du programme qui fait l'objet d'une évaluation.

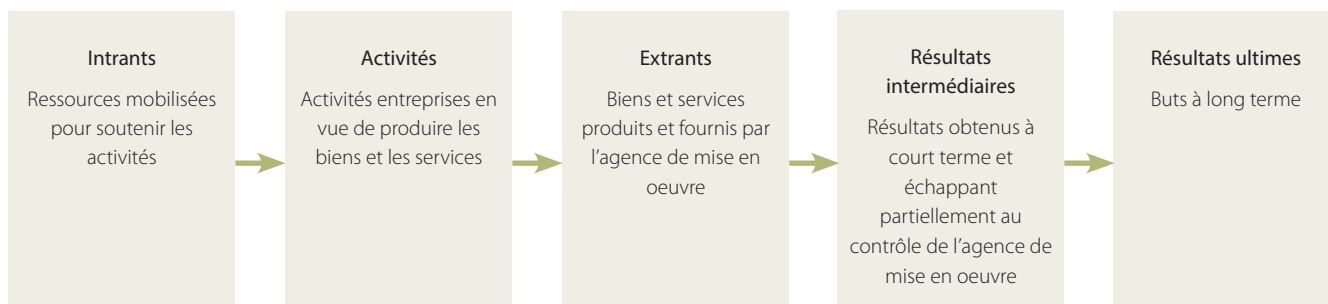
Deininger, Ali et Alemu (2009) offrent un exemple de cette technique. Leur étude s'est penchée sur les effets d'un programme d'octroi de certificat foncier à bas prix en Éthiopie sur les investissements liés aux terres. Ils se servent de données tirées de quatre cycles d'une enquête de panel sur les ménages ruraux, menée en 1999, 2001, 2004 et 2007. Le fait que le programme ait été introduit à différents moments dans différents districts a permis aux chercheurs d'adopter une approche selon la MDD. La variable de résultat principale était les investissements liés aux terres. Ils ont également examiné l'impact du programme sur la participation au marché de la location de terres et sur l'anticipation de litiges fonciers pour les cinq années suivantes. Ils ont conclu que la certification avait un impact économique positif et qu'elle améliorait la sécurité foncière et l'offre de terres sur le marché de la location.

Estimation par (la méthode des) variables instrumentales (EVI)

Le principal problème rencontré lors de la conduite d'une évaluation est celui de trouver une façon de résoudre le problème de biais de sélection. Plus précisément lorsque certaines caractéristiques des unités déterminent la participation et sont aussi en corrélation avec la variable de résultat, une simple comparaison des groupes de contrôle et de traitement produira des estimations biaisées de l'impact du programme. L'EVI résout le problème d'identification en introduisant une troisième variable, appelée la variable instrumentale. Pour que l'EVI produise des coefficients non biaisés, l'instrument sélectionné doit satisfaire à deux critères. Premièrement, il doit être en corrélation avec les variables mesurant la participation. Deuxièmement, la seule corrélation entre l'instrument et la variable de résultat doit découler de la variable mesurant la participation. Si la variable instrumentale répond à ces deux critères, elle constituera un instrument valable. Le point fort de cette méthode provient du fait qu'avec un instrument valable, l'EVI peut contrôler et corriger à la fois les différences non observées et celles observées entre les groupes de contrôle et de traitement.

Ricker-Gilbert et Jayne (2010) étudient les impacts contemporains et dynamiques des subventions des engrais sur le bien-être des ménages. Ils ont réalisé que la répartition non aléatoire de subventions de distribution ciblée peut potentiellement entraîner un biais de sélection dans le contexte d'une simple régression des mesures du bien-être relatif à l'utilisation d'engrais. Pour remédier à ce problème, les auteurs ont appliqué l'EVI. Leur instrument était une variable mesurant si un membre du parlement résidait ou non dans la communauté. Pour convaincre le lecteur que leur choix était un instrument valable, ils affirment tout d'abord que la variable

Figure 1 : Établissement de la chaîne de résultats



Source : Gertler et coll. (2010)

permet de mesurer le capital sociopolitique qui pourrait influencer la quantité d'engrais subventionnée qu'un ménage reçoit ; puis, ils affirment que l'on ne s'attendrait pas à ce qu'un membre du parlement résidant dans la communauté ait un effet direct sur le bien-être des ménages par des voies autres que l'accès aux engrais. Cette deuxième hypothèse est discutable et plus difficile à vérifier, ce qui pourrait jeter le doute sur les conclusions de ce document. L'une des objections possibles est que si un membre du parlement réside dans une certaine communauté, il se peut qu'il ou elle s'efforce d'améliorer les infrastructures dans la zone ce qui affecterait le bien-être des ménages par d'autres voies. Ceci dit, les auteurs concluent que l'utilisation d'engrais a un impact positif considérable sur le bien-être des ménages.

COMMENT ÉVALUER LES PROJETS AGRICOLES ?

La rédaction d'un plan d'évaluation d'impact peut être un bon point de départ pour toute évaluation d'impact et offre des possibilités d'économiser du temps et de l'argent. Le plan d'évaluation d'impact doit commencer par une description du programme, qui précise ses objectifs et sa conception. Les objectifs du programme permettront à l'évaluateur d'établir la chaîne de résultats et de sélectionner les indicateurs de performance, tandis que la conception du programme permettra de déterminer le(s) type(s) de méthodes d'évaluation à utiliser afin d'obtenir une estimation correcte de l'impact du programme. Puis, le plan d'évaluation d'impact devra se poursuivre en exposant en détail comment l'échantillon sera sélectionné, quel genre de données seront nécessaires, et quand et comment les données seront recueillies. Enfin, les extrants attendus de l'évaluation d'impact devront être résumés, et le budget global du programme devra être détaillé.

Une chaîne de résultats commence par déterminer les intrants nécessaires à la mise en œuvre du programme. Tous ces intrants, activités et extrants visent à réaliser les résultats escomptés. Les résultats intermédiaires sont ceux qui sont censés être obtenus à court terme et sur lesquels l'agence chargée de la mise en œuvre a un moindre contrôle. Ils

peuvent ou peuvent ne pas être l'objectif du programme, mais par le biais de la réalisation des résultats intermédiaires, les résultats ultimes sont obtenus et le programme atteint son but ultime.

La Banque mondiale (2011) a récemment effectué un examen des évaluations d'impact dans l'agriculture et a établi une liste des indicateurs de performance les plus fréquemment utilisés dans de telles évaluations. L'indicateur de performance le plus courant était le rendement, défini comme la production ou le travail par superficie totale de terres cultivées. Trente-neuf pour cent des études examinées dans ce rapport utilisent le rendement en tant qu'indicateur de performance. Le deuxième indicateur le plus utilisé était le revenu, défini comme le produit (ou salaire) de toutes les activités (24 pour cent). Neuf pour cent des études examinées utilisaient la production et 8 pour cent utilisaient le bénéfice comme leur indicateur de performance.

Pendant l'établissement de la chaîne de résultats, l'évaluateur devra commencer à réfléchir à la durée de la phase de mise en œuvre et à la durée nécessaire pour la production des extrants et pour l'observation des résultats intermédiaires et ultimes. Si l'évaluation survient trop tôt, elle pourrait conclure à tort que le programme est inefficace. De même, une évaluation trop tardive pourrait attribuer l'impact de facteurs exogènes au programme, produisant des estimations biaisées. Si le budget le permet, il pourrait être judicieux de réaliser une évaluation intermédiaire, juste au moment de l'obtention des résultats intermédiaires et une évaluation finale après l'observation réelle des résultats ultimes. L'évaluation intermédiaire apportera une rétroaction initiale et permettra au responsable chargé de la mise en œuvre de restructurer le programme avant qu'il ne soit trop tard. L'évaluation finale, en revanche, indiquera si le programme a réalisé ou non son but ultime.

La deuxième étape consiste à choisir la méthodologie ou la conception de l'évaluation. La conception du programme même nous conduira à la bonne conception de l'évaluation. La participation est-elle assignée de façon aléatoire ? Existe-t-il des différences importantes entre l'éligibilité et le traitement réel ? Existe-t-il des facteurs de confusion qui affectent la participation et la variable de résultat ? À quel niveau la

participation ou le traitement effectif est assigné ? Est-ce que les variables de résultat sont quantifiables ? Voilà autant de questions auxquelles il faudra répondre afin de décider laquelle des méthodes d'évaluation susmentionnées, devra être déployée. Le Tableau 1 résume quelle technique d'évaluation d'impact doit être déployée dans chaque cas.

Tableau 1 : Choisir la bonne méthodologie

Type d'intervention	Approche d'évaluation appropriée
Un tirage au sort a eu lieu et les agriculteurs ont été choisis au hasard pour participer au programme	Essai contrôlé randomisé
Des agriculteurs dans 14 districts ont été sélectionnés pour participer au programme et le reste en a été exclu	Méthode des doubles différences
Des agriculteurs de villages dans lesquels un parlementaire vit ont été sélectionnés pour participer au programme	Estimation par variable instrumentale

La troisième étape consiste à choisir l'échantillon et à vérifier l'hypothèse. S'il n'y a aucune contrainte de temps et de budget, le scénario idéal serait de rassembler des données sur l'ensemble de la population plutôt que sur un échantillon de celle-ci. Toutefois, si la population est trop nombreuse, cette collecte n'est pas réalisable. Un échantillonnage prudent devra être effectué afin d'obtenir une estimation exacte et précise de l'impact réel du programme. Une fois que l'on a choisi les indicateurs de performance et déterminé la taille de l'échantillon à utiliser pour assurer l'exactitude et la précision, l'étape suivante consiste à collecter des données.

Afin d'établir un contrefactuel valide, il faudra rassembler des données aussi bien avant qu'après la mise en œuvre d'un programme. Les données recueillies avant la mise en œuvre sont appelées « données de référence » et sont essentielles pour déterminer si les groupes de contrôle et de traitement étaient similaires avant l'intervention. Les données recueillies après la mise en œuvre sont appelées « données après l'intervention » et, tout comme les données de référence, sont utilisées pour mesurer l'impact du programme. Des cycles de collecte de données supplémentaires peuvent être utiles, surtout pour faire la distinction entre l'impact à court terme et à long terme d'un programme.

Finalement, deux types de rapport d'évaluation sont généralement produits au sein d'un projet d'évaluation d'impact. Le premier est le rapport de référence, qui est produit plus tôt dans la chronologie de l'évaluation. Ce rapport vise à donner une vue d'ensemble du plan d'évaluation et à fournir des statistiques sommaires à l'aide de données de référence. Le deuxième type de rapport d'évaluation est le rapport final d'évaluation. Il constitue l'extrait écrit le plus important d'un projet d'évaluation et doit être rédigé avec le plus grand soin. Il est tout aussi important de communiquer les résultats d'une évaluation d'impact avec efficacité que d'identifier l'impact réel du programme. Outre le rapport

complet d'évaluation, une note d'orientation d'une ou deux pages peut être rédigée afin de présenter une rapide vue d'ensemble de l'évaluation. Cette note peut être particulièrement utile pour communiquer les résultats au grand public de manière efficace.

INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉVALUATION D'IMPACT

La Banque mondiale (2009) a défini un cadre visant à la mise en place d'un dispositif institutionnel pour les évaluations d'impact. L'ensemble du processus devra être mené par les pays (en d'autres termes, il devra être géré par l'administration centrale ou une agence sectorielle majeure). Toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, les politiciens, les agences et les planificateurs du budget, devront accepter que le système soit dépolitisé afin qu'il ne soit pas affecté par les changements qui pourraient se produire au sein de l'administration ou du gouvernement. Des lois et des directives administratives solides conduisent à un bon fonctionnement du système. Les parties prenantes devront recevoir des directives claires sur les procédures à adopter et les méthodologies à utiliser.

Les évaluations d'impact devront être bien intégrées aux systèmes de suivi et d'évaluation et aux activités de planification du budget et du développement. L'indépendance, l'ouverture et la responsabilisation des évaluations d'impact sont extrêmement importantes. L'indépendance devra être garantie et protégée par la Loi, et le gouvernement devra être ouvert aux résultats de l'évaluation et prêt à accepter et à publier les conclusions de l'évaluation (même si elles ne lui plaisent pas). Les données devront être mises à la disposition du grand public pour une analyse ultérieure. Ce cadre institutionnel devra également jouer un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités. Il devra y avoir une offre d'expertise technique pour collecter, analyser et procéder à des évaluations d'impact et pour créer une forte demande d'évaluations d'impact.

Bien que ce qui précède serve à guider la mise en place du cadre institutionnel pour la conduite des évaluations d'impact, il n'existe aucune façon exemplaire de le faire. Le cadre institutionnel devra être compatible avec les systèmes de l'administration publique et politiques et correspondre à la capacité nationale d'évaluation d'impact.

CONCLUSION

Cette note d'information a donné un aperçu des principales méthodologies quantitatives d'évaluation d'impact qui peuvent s'appliquer à des projets agricoles. Chaque technique a été illustrée par des exemples tirés d'évaluations d'impact réelles dans le secteur agricole de divers pays africains.

Le compte-rendu a également présenté des moyens concrets d'appliquer et d'institutionnaliser les évaluations d'impact. La

note d'orientation est destinée à fournir une synthèse de ces outils pour les praticiens des politiques et du budget qui désirent acquérir une compréhension intuitive des évaluations d'impact dans le secteur agricole. Ces outils ont été présentés et discutés lors du deuxième Dialogue de CABRI sur l'Agriculture en avril 2014, où des fonctionnaires des Finances, de l'Agriculture ainsi que du Suivi et de l'Évaluation, venus de 13 pays, se sont réunis pour entamer un dialogue sur l'utilisation d'outils d'évaluation permettant d'améliorer l'optimisation des ressources. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Dialogue et des documents d'information supplémentaires, veuillez consulter le site Web de CABRI (www.cabri-sbo.org).

RÉFÉRENCES

Baker JL (2000) *Evaluating the impact of development projects on poverty. A handbook for practitioners*. Washington DC: Banque mondiale.

Deininger K, Ali D & Alemu T (2009) *Impacts of land certification on tenure security, investment, and land markets: Evidence from Ethiopia. Environment for evelopment Discussion Paper Series (Série de documents de réflexion)*. Disponible sur le site : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/6897/WPS4764.txt?sequence=2> [référence consultée le 24 mars 2014].

Duflo E, Kremer M & Robinson J (2008) *How high are rates of return to fertilizer? Evidence from field experiments in Kenya*. American Economic Association Meetings, New Orleans, Janvier. Disponible sur le site : <http://economics.mit.edu/files/3751> [référence consultée le 24 mars 2014].

Gertler P, Martinez S, Premand P, Rawlings L & Vermeersch C (2010) *Impact evaluation in practice*. Washington DC: Banque mondiale.

Kaminski J (2011) Cotton dependence in Burkina Faso: Constraints and opportunities for balanced growth. In Chuhan-Pole P & Angwafo M (eds) *Yes Africa can: Success Stories from a dynamic continent*. Washington DC: Banque mondiale.

Kijima Y, Sserunkuuma D & Otsuka K (2006) How revolutionary is the NERICA revolution? Evidence from Uganda. *The Developing Economies* 44(2): 252–267.

Kijima Y, Otsuka K & Sserunkuuma D (2008) Assessing the impact of NERICA on income and poverty in central and western Uganda. *Agricultural Economics* 38(3): 327–337.

Ricker-Gilbert J & Jayne TS (2010) *What are the dynamic effects of fertilizer subsidies on household well being? Evidence from Malawi*. Disponible sur le site : <http://ageconsearch.mn.edu/bitstream/96650/2/131.%20Dynamic%20food%20security%20effects%20in%20Malawi.pdf> [référence consultée le 24 mars 2014].

World Bank (Banque mondiale) (2009) *Institutionalizing impact evaluation within the framework of a monitoring and evaluation system*. Disponible sur le site : https://ieg.worldbankgroup.org/Data/reports/inst_ie_framework_me.pdf [référence consultée le 24 mars 2014].

World Bank (Banque mondiale) (2011) *Impact evaluations in agriculture: An assessment of the evidence*. Disponible sur le site : https://ieg.worldbankgroup.org/Data/reports/ie_for_ag.pdf [référence consultée le 24 mars 2014].

REMERCIEMENTS

Cette note d'information est fondée sur le compte-rendu principal intitulé « Outils permettant d'évaluer l'optimisation des ressources dans le secteur de l'Agriculture », produit en avril 2014 par *Development Analytics* pour le Dialogue de CABRI sur l'Agriculture.



Pour tout renseignement sur l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire, ou pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez contacter : CABRI Secretariat, PostNet Suite 314, Private Bag X 06, Waterkloof, Pretoria 0145, South Africa
E-mail: info@cabri-sbo.org
www.cabri-sbo.org